

Tribune juin 2010

Travail du dimanche : le grand-écart du député-maire !

Le 17 mai dernier, une majorité PS/UMP/MODEM adoptait en conseil municipal un Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel (PUCE) sur le secteur commercial de Pompadour. Il permettra aux grandes enseignes Castorama, Boulanger, Décathlon, et à une douzaine d'autres, d'ouvrir tous les dimanches, en toute légalité et sans aucune contrepartie en matière d'embauche ou de conditions de travail.

Issus de la loi sur le travail dominical imposée par le gouvernement en 2009, ces périmètres, soumis à l'approbation des communes, ont pour conséquences de blanchir les enseignes hors la loi et imposent le travail tous les dimanches aux salariés, dont le soi-disant volontariat ne tient pas une seconde dans le contexte actuel de crise et de chômage.

Ainsi, le maire Laurent Cathala, met en œuvre avec zèle, et sans y être obligé, une possibilité légale à laquelle le député Laurent Cathala s'était opposé, son groupe la qualifiant de « brèche ouverte dans le pacte social français ». Quel grand-écart !

Bien évidemment, les élus verts se sont opposées à cette décision, hâtive et non concertée avec les salariés et les organisations syndicales concernés, qui a pour seul but de « régulariser » la situation de certaines grandes enseignes qui bafouent la loi depuis des années. Aucune considération pour les familles et les salariés à qui on impose ainsi des conditions de vie toujours plus difficiles ! Aucune réflexion d'ensemble sur les modes de vie induits par de telles décisions où hyper-consommation rime avec dérégulation du travail et recul des droits sociaux !

Catherine Calmet



elus.verts@ville-creteil.fr

www.europeecologiecreteil.wordpress.com/